



Bâtir le *Nunavut* ensemble

GOVERNEMENT
DU NUNAVUT

Priorité d'embauche

La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

**Conseillère culturelle –
Coordonnatrice de l'expérience client**

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 109 850 \$ à 124 672 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 58

Clôture : 18 avril 2025

Conseiller en santé mentale

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 114 242 \$ à 129 644 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 79

Clôture : 11 avril 2025

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET
INFRASTRUCTURE NUNAVUT

Gestionnaire, Opérations maritimes

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 130 698 \$ à 148 343 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 23

Clôture : 18 avril 2025

MINISTÈRE DES FINANCES

**Gestionnaire de la Division des
alcools et du cannabis**

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 130 698 \$ à 148 348 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 74

Clôture : 18 avril 2025

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

**Agent de la protection de
l'environnement**

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux Inuits du Nunavut.

Échelle salariale : 101 531 \$ à 115 239 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 80

Clôture : 18 avril 2025

Veillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 16 008 \$ par année.

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitæ par courriel à IqaluitApplications@gov.nu.ca.
Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

Coordonnées : Ministère des Ressources humaines,
Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430,
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Tél : (867) 975-6222

Sans frais : 1-888-668-9993

Tc : (867) 975-6220

Courriel : IqaluitApplications@gov.nu.ca

Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.

Notez que l'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.